

La Dépêche de Mailly-la-Ville

Conseil municipal du 10 juillet 2026

Informations principales

Les comptes-rendus des Conseils municipaux sont consultables en Mairie, sur le site internet de la commune, ainsi que depuis l'application panneau Pocket.

ETAIENT PRESENTS : M. Denis BOSSU, Mme Adeline COURTOIS, M. Daniel ROUGEGREZ, Mme Delphine BEAURAIN, Mme Isabelle CARRE, Mme Patricia GALOUZEAU, Mme Sylvie JUPIN, Mme SALAÜN DE KERMARCAL, M. Quentin GALOUZEAU, M. Maximilien MILPIED.

Absence représentée : M. Pascal THILLOT donne pouvoir à M. Denis BOSSU

Rectificatif de la Dépêche précédente : Mme Isabelle CARRE était présente lors du Conseil municipal du 05 juin 2026

VIE MUNICIPALE

➤ **Maintien de la taxe sur les logements vacants**

La loi de finances pour 2026 modifie le dispositif applicable aux logements vacants en créant une taxe unique sur la vacance des locaux d'habitation. Le conseil municipal a décidé de maintenir ce dispositif, déjà appliqué à Mailly-la-Ville depuis 2006.

Il ne s'agit donc pas d'une nouvelle taxe mais de la poursuite d'un mécanisme existant, dont l'objectif est d'encourager la remise sur le marché de logements aujourd'hui inoccupés. Au-delà de l'enjeu du logement, cette démarche participe également à la lutte contre la baisse démographique et à la préservation des ressources financières de la commune.

➤ **Fiabilisation des bases de taxe foncière : une réflexion engagée**

Les services de la Direction départementale des finances publiques ont proposé à la commune de participer à une opération de fiabilisation des bases de taxe foncière. Il s'agit de prendre en compte les éléments de confort des habitations afin de corriger certaines différences de taxation entre des logements présentant des niveaux d'équipement comparables.

Aucune décision n'a été prise à ce stade. La réflexion est en cours, en veillant à concilier équité fiscale, transparence et conséquences pour les contribuables concernés.

➤ **Droit de préemption urbain**

Deux déclarations d'intention d'aliéner (DIA) ont été reçues par la commune depuis le précédent conseil municipal, concernant un bien situé à Avigny et un autre situé rue du Général de Gaulle. Après examen, le conseil municipal a décidé de ne pas exercer son droit de préemption.

Pour rappel, ce droit permet à la commune d'acquérir prioritairement un bien mis en vente lorsqu'un projet d'intérêt général le justifie.

CADRE DE VIE – TRAVAUX – ÉQUIPEMENTS

➤ **Modernisation de l'éclairage public**

La commune poursuit le travail engagé sur la modernisation de son réseau d'éclairage public. Plusieurs dysfonctionnements sont liés au vieillissement des systèmes de commande actuels. Afin d'améliorer la fiabilité des installations et de permettre des réglages plus simples, le remplacement progressif des horloges astronomiques pour des équipements réglables est envisagé sur sept armoires de commande réparties sur la commune et les hameaux.

Ces travaux permettront une gestion plus souple de l'éclairage tout en préparant les futures évolutions du réseau.

➤ **Poursuite du projet de terrain de pétanque**

Le conseil municipal a confirmé sa volonté de poursuivre le projet de création d'un nouvel espace dédié à la pétanque à proximité du terrain de football. Ce projet, engagé lors de la précédente mandature, est aujourd'hui relancé afin de permettre sa concrétisation.

Ce futur équipement offrira à la section pétanque du FJEP des installations plus adaptées à la pratique de la discipline et à l'organisation de compétitions fédérales. Il constituera également un nouvel espace de convivialité pouvant accueillir des animations et des rencontres ouvertes à l'ensemble des habitants.

Afin d'assurer le bon déroulement de l'opération, la commune sera accompagnée par l'Agence Technique Départementale de l'Yonne (ATD89) pour les études techniques et la préparation des marchés de travaux. Le coût prévisionnel du projet demeure fixé à 20 000 € HT, conformément à l'enveloppe budgétaire précédemment votée. La commune sollicitera par ailleurs les financements mobilisables auprès du Département et de la Communauté de communes afin de limiter le reste à charge pour le budget communal.

➤ **Distribution de l'eau aux Avillons : une solution identifiée**

Les difficultés de pression rencontrées par les habitants des Avillons ont fait l'objet d'une rencontre avec la Fédération des Eaux Puisaye-Forterre.

Les échanges ont permis d'identifier précisément l'origine de ces variations de pression. Une solution technique est désormais envisagée avec le remplacement des actuelles pompes de reprise par des pompes en ligne à débit variable permettant de stabiliser la pression sur le réseau. Les études doivent se poursuivre d'ici la fin de l'année pour une réalisation des travaux programmée en 2027.

➤ **Téléphonie mobile aux Avillons : les démarches se poursuivent**

La municipalité poursuit également son travail afin d'améliorer la couverture mobile des Avillons. Les échanges engagés avec les services de l'État se poursuivent avec l'appui d'un élu parlementaire. Un nouveau point d'étape est attendu à la rentrée.

➤ **Réflexion sur l'assainissement route de Séry**

À la suite d'une question soulevée en conseil municipal, la commune va se rapprocher de la Communauté de communes, compétente en matière d'assainissement collectif, afin de faire le point sur les perspectives d'extension du réseau route de Séry.

Cette démarche permettra de connaître les possibilités d'achèvement de cette tranche de travaux et les solutions envisagées pour les habitations encore équipées d'installations provisoires.

VIE LOCALE

➤ **Épicerie communale : étude des candidatures**

Plusieurs candidatures ont été reçues pour la reprise de l'épicerie communale.

Une commission municipale va être constituée afin d'étudier les différents projets et de rencontrer les candidats. Au-delà de la qualité des propositions, la municipalité souhaite s'assurer de leur viabilité économique afin de favoriser une installation durable au service des habitants.

➤ **L'avenir de l'école : anticiper les évolutions démographiques**

Le conseil municipal a été informé des premiers travaux menés dans le cadre de la démarche départementale « Écoles de demain », qui vise à anticiper les conséquences de la baisse démographique sur l'organisation des écoles rurales. Les projections présentées à l'échelle du département montrent une diminution durable des effectifs scolaires dans les années à venir.

Dans ce contexte, une rencontre a été organisée avec l'Inspectrice de circonscription afin de prendre connaissance des réflexions déjà engagées lors des premières réunions de travail et de positionner le SIVOSC Les Rives de l'Yonne comme acteur de cette démarche. L'objectif est de participer aux prochaines concertations et de faire entendre les spécificités de notre territoire.

➤ **Festivités du 13 juillet reportées**

Face aux conditions météorologiques exceptionnelles, au niveau élevé de sécheresse et au risque important d'incendie, la municipalité a pris la décision de reporter les festivités du 13 juillet. Cette décision a été prise en concertation avec le Chef du Centre de Première Intervention de Mailly-la-Ville afin de garantir la sécurité de tous. Une nouvelle date sera proposée dès que les conditions météorologiques permettront l'organisation de cet événement, probablement à la fin de l'été ou au début de l'automne.

➤ **Permanences des élus maintenues durant l'été**

Pendant la fermeture estivale du secrétariat de mairie, prévue du 5 au 21 août, les permanences des élus seront maintenues afin d'assurer la continuité du service public. Un numéro d'urgence restera disponible pour répondre aux situations nécessitant une intervention de la commune.

Date du prochain conseil municipal : vendredi 11 septembre 2026 – 19h00

SÉCURITÉ – PRÉVENTION

➤ **Sécurité routière : la concertation est engagée**

Le premier comité local consultatif consacré à la sécurité piétonne et routière s'est réuni le samedi 11 juillet.

Cette première réunion a permis d'identifier les principales difficultés rencontrées dans le village : circulation, vitesse, stationnement ou encore sécurisation des déplacements des piétons.

Les propositions formulées seront désormais étudiées afin de définir les actions pouvant être mises en œuvre progressivement, en tenant compte des contraintes réglementaires, techniques et financières.

➤ **Prévention des fortes chaleurs**

Dans le cadre du plan canicule, plusieurs lieux tempérés ont été recensés afin de pouvoir accueillir les personnes les plus fragiles si les conditions météorologiques le nécessitent. La municipalité poursuivra son action de prévention tout au long de l'été et invite chacun à rester attentif aux personnes vulnérables de son entourage.

➤ **Baignade : sécurité et entretien du site**

La commune poursuit le suivi de l'aire de loisirs et de la baignade.

Parmi les sujets évoqués figurent la surveillance de certains arbres présentant un risque potentiel, l'entretien des toilettes sèches, l'information du public sur la qualité de l'eau ainsi que la sécurisation des abords du site, notamment aux alentours du Snack.

➤ **Protection animale : un rappel utile**

À l'occasion des fortes chaleurs estivales, la municipalité rappelle que toute situation de maltraitance ou de délaissement d'un animal peut être signalée aux services compétents de la Direction départementale de la protection des populations - Service vétérinaire et protection des animaux : ddetspp-svspae@yonne.gouv.fr - 03 86 72 69 27.

Chacun peut contribuer, par un signalement responsable, à la protection des animaux lorsqu'une situation préoccupante est constatée.

➤ **Suite incendie du chemin de Fontenay**

À la suite de l'incendie survenu chemin de Fontenay, les investigations menées par les autorités ont permis de confirmer officiellement l'identité de la victime qui est bien l'habitant de la maison. La commune a pu présenter ses condoléances à la famille lors de sa venue, et les obsèques ont eu lieu dans un autre département.

ENVIRONNEMENT

➤ **Une étude sur les mares communales**

Le Syndicat Mixte Yonne Beuvron mène actuellement une étude sur la faune présente dans plusieurs mares de la commune.

Cette étude permettra de mieux connaître la biodiversité locale, notamment les populations de tritons et de salamandres, afin de mieux prendre en compte ces milieux naturels dans les futurs projets communaux.

AGENDA – PROGRAMME DE L'ÉTÉ

Marché – tous les mercredis – à partir de 17h00 (horaires adaptés selon la météo) - Rue du Tonneau

Le marché estival se tient chaque semaine en présence de producteurs locaux. Rendez-vous au bord du canal, rue du Tonneau.

Canoë-Kayak – tous les mardis et vendredis - de 18h à 20h

Organisé par le FJEP section canoë-kayak

Concours de pétanque - 18 juillet 2026

Concours officiel en doublette réservé aux licenciés. Petite restauration et buvette sur place

Organisé par le FJEP section pétanque

Exposition - Chapelle d'Avigny - du 18 au 26 juillet 2026

Exposition des sculptures métal de Véronique Le Tout et des peintures et trompe-l'oeil de Bernard Rinsoz

Organisé par Les Amis de la Chapelle

Promenade nocturne en canoë-kayak - 18 juillet 2026 - 21h00

Vivez une expérience originale au fil de l'eau et découvrez l'Yonne sous les lumières du soir.

Organisé par le FJEP section canoë-kayak – participation : 15€

Balade en canoë sur l'Yonne - 19 juillet 2026 - de 09h00 à 12h00

Une matinée de détente pour admirer les paysages de l'Yonne au rythme de la rivière.

Initiation canoë-kayak sur l'Yonne – du 25 juillet 2026 – de 10h00 à 12h00

Découvrez les bases du canoë-kayak avec un moniteur et profitez des plaisirs de l'Yonne en toute sécurité.

Organisé par le FJEP section canoë-kayak – participation : 20 €

Ville à Joie - 25 juillet 2026 – à partir de 17h30 – Place de la Paix

Initiative qui propose aux habitants de rencontrer, dans un cadre convivial, différents acteurs et services utiles au quotidien.

Marché artisanal de l'été - 07 août 2026 – à partir de 17h00 - Baignade

Venez flâner au cœur du Marché artisanal de l'été et partez à la découverte des savoir-faire de nos artisans et producteurs locaux.

Promenade nocturne en canoë-kayak - 08 août 2026 – 21h00

Vivez une expérience originale au fil de l'eau et découvrez l'Yonne sous les lumières du soir.

Organisé par le FJEP section canoë-kayak – participation : 15€

Randonnée nautique et jeux - 09 août 2026 - de 10h30 à 16h00

Une journée d'aventure sur l'Yonne avec randonnée en canoë-kayak et animations ludiques le midi.

Organisé par le FJEP section canoë-kayak – participation : 40€

Concours de pétanque - 15 août 2026 – 14h00

Concours ouvert à tous. Petite restauration et buvette sur place

Organisé par le FJEP section pétanque

Concert "Je vous ai apporté des chansons" - 29 août 2026 – 17h00 - Chapelle d'Avigny

Venez assister à un moment musical chaleureux avec Jérôme Sétian et son spectacle « Je vous ai apporté des chansons ».

Organisé par Les Amis de la Chapelle d'Avigny

Promenade nocturne en canoë-kayak - 29 août 2026 – 21h00

Vivez une expérience originale au fil de l'eau et découvrez l'Yonne sous les lumières du soir.

Organisé par le FJEP section canoë-kayak – participation : 15 €

Appel à souvenirs – L'Association des Amis de la Chapelle d'Avigny recherche d'anciennes photographies et cartes postales de la chapelle afin de préserver et valoriser notre patrimoine. Contact : mairie ou membres de l'association.